



SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
(FORMAPROD)

Pil FIDA N° 874-MG - Don FIDA N° 1362-MG - PRET Fonds fiduciaire N°L-E-12-MG

EQUIPE DU PROGRAMME INTER REGIONALE ATSIINANANA - ANALANJIROFO
(E.P.I.R.A.A)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AAO N° 03-2017/MPAE/SG/FORMAPROD/EPR AA
Lancé le 02 AOÛT 2017

- Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 10/04/2017 publié dans MIDI MADAGASCAR en date du 13 Avril 2017, ainsi qu'au journal des marchés publics.
- Le Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Élevage/Programme de Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Productivité Agricole (FORMAPROD)/Équipe du Programme Régionale Atsinanana - Analanjirofo représenté par La Personne Responsable des Marchés Publics, invite les Candidats Intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour exécuter les travaux de réhabilitation et construction du Centre d'Appui et de Formation professionnelle Agricole (CAFFA) à Brickaville, répartis en deux (02) lots :
Lot 1 : Travaux de réhabilitation d'un bâtiment administratif au Centre d'Appui et de Formation Professionnelle Agricole (CAFFA) à Brickaville.
Lot 2 : Travaux de construction d'un nouveau bâtiment (R+1) au Centre d'Appui et de Formation Professionnelle Agricole (CAFFA) à Brickaville
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Les candidats peuvent soumissionner pour un ou sur plusieurs lots, mais ne peuvent prétendre qu'un seul lot. Les offres doivent être présentées séparément pour chacun des lots
- La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2004 - 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés publics notamment en ses articles 18 et 37 en vue de la passation de marchés à prix unitaires
- Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : FARAMALALA Jeanné Natacha
- Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DELEGUEE
- Bureau : Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Élevage (DRAE) Atsinanana, Bureau du Service de l'Élevage Avenue de l'Indépendance Toamasina (501)
- E - mail : natacha.prmpraeatsinanana@gmail.com avec copie obligatoire à rir.aa@formaprod.mg
- Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré au Programme FORMAPROD / EPR A.A, sis à l'Ex-Bât. Cir.Agr Boulevard Joffre - TOAMASINA (501) moyennant paiement d'un montant non remboursable et de garantie de soumission :

lot N°	Coût du Dossier d'Appel d'Offres (Ar.)	Montant de la garantie de soumission (Ar.)
1	40 000	800 000
2	500 000	14 000 000

Le paiement de l'achat du DAO devra être effectué à l'avance par chèque de banque libellé ou payé en espèce au nom de Monsieur le Régisseur de recettes de la Commission Régionale des Marchés (CRM) Atsinanana.
La garantie de soumission prend l'une des formes suivantes :

- soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministre des Finances
- soit une garantie bancaire à la première demande
- soit en un chèque de banque libellé au nom du Receveur Général d'Antananarivo.

- Les plis devront parvenir au Bureau Programme FORMAPROD / EPR A.A, sis à l'Ex-Bât. Cir. Agr Boulevard Joffre - TOAMASINA (501), au plus tard le 02 AOÛT 2017 à dix heures (10 h 00) et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- Une visite de lieux obligatoires à la charge des candidats se tiendra le 18 AOÛT 2017. Le rendez-vous est fixé à dix (10 h) heures devant le bureau de la Commune Urbaine de Brickaville, District de Brickaville.
Les candidats ou leurs représentants sont tenus d'y participer à leurs propres frais pour leur permettre de se rendre compte sur place de l'importance, ainsi que des conditions d'exécution des travaux. À l'issue de cette visite, un certificat de visite des lieux sera délivré à chaque candidat présent. Ce certificat sera à joindre dans l'offre.
- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Fait à Toamasina, le 02 AOÛT 2017

Le Ministre auprès de la Présidence chargé de l'Agriculture et de l'Élevage
Par Délégalion

La Personne Responsable des Marchés Publics Déléguée



FARAMALALA Jeanné Natacha

2773-L/3-3

Niki Nodogentiane - N°10320 - Vendredi 11 Août 2017